



<p>RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:</p> <p>Bid Receiving - Environment Canada / Réception des soumissions – Environnement Canada</p> <p>Electronic Copy/Copie Électronique: soumissionsbids@ec.gc.ca</p> <p>BID SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS</p> <p>The referenced Bid Solicitation is revised in this document; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Bid Solicitation remain the same.</p> <p>La demande de soumissions citée en référence est modifiée dans ce document; sauf indication contraire, les modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.</p> <p>Issuing Office – Bureau de distribution</p> <p>ENVIRONMENT AND CLIMATE CHANGE CANADA/ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA</p>	<p>Title – Titre TSPS 2.7 Needs analysis and research consultant (1 x Senior consultant and 1 x Junior consultant)/ SPTS Expert-conseil en analyse des besoins et en recherche (1 x Principal et 1 x Débutant)</p>	
	<p>EC Bid Solicitation No./SAP PR No. - N° de la demande de soumissions EC / N° SAP PR 5000075406</p>	<p>Amendment No. - N° de modif. 005</p>
	<p>Date of Bid Solicitation (YYYY-MM-DD) – Date de la demande de soumissions (AAAA-MM-JJ) 2023-10-17</p>	
	<p>Bid Solicitation Closes (YEAR-MM-DD) - La demande de soumissions prend fin (AAAA-MM-JJ) at – à 2:00 P.M. on – le 2023-11-16</p>	<p>Time Zone – Fuseau horaire ET – Eastern Time</p>
	<p>F.O.B – F.A.B</p>	
	<p>Address Enquiries to - Adresser toutes questions à Anne-Marie Boucher anne-marie.boucher@ec.gc.ca</p>	
	<p>Telephone No. – No de téléphone</p>	<p>Fax No. – No de Fax</p>
	<p>Delivery Required (YEAR-MM-DD) – Livraison exigée (AAAA-MM-JJ)</p>	
	<p>Destination of Services / Destination des services</p>	
	<p>Security / Sécurité There is no security requirement applicable to this solicitation/ Aucune exigence relative à la sécurité ne s'applique à cette demande.</p>	



The amendment to the bid solicitation is to address the enquiries received/ La modification de la demande de soumissions a pour but de répondre aux demandes de renseignements

Solicitation No. 5000075406 – TSPS 2.7 Needs analysis and research consultant (1 x Senior consultant and 1 x Junior consultant)

QUESTIONS & ANSWERS

Q1: Would the Crown please confirm if there is currently, or has there been within the past 24 months, any contracted resource(s) performing similar services described within the RFP? If so, please identify the incumbent and contract value.

A1: No, there has not.

Q2 : MT1 and M5 on the RFP state that we need to reference projects/ work lasting over one year. Does each referenced project need to have been one year **in-and-of-itself**, or can we provide numerous references for smaller projects that when summed together are **equivalent to one year**?

A2: Each referenced project should be at least one year in duration for MT1 (*“Each contract cited must have been ongoing for a minimum of one year or more in duration (excluding non-exercised option periods)”*). M5 requires to demonstrate 1 year experience in the last 5 years related to climate change policy, bidders may use multiple reference projects from the last 5 years that would equate 1 year experience to demonstrate the criterion is met.

Q3: Is ECCC prepared to adjust the provision in MT1 to allow for a bundling or list of contract work that together adds up to or exceeds the one-year requirement?

A3: ECCC will accept some adjustment to MT1. Please refer to **AMD to RFP 004 EN_FR.pdf**.

Q4: For M1 and M2, can the experience be an aggregate of consulting and non-consulting experience for the Senior Consultant, including working in or for a government?

A4: Yes.

Q5: The experience requirement for M2 would be more appropriate if it was extended to match the 7 years as stated in M4. Much of the federal government’s advancement on climate policy issues occurred post-2015. Ensuring experience and expertise dating back to 2016, at a minimum, would be more appropriate in capturing relevant engagement on this file including the Pan-Canadian Climate Framework. Will ECCC adjust the experience requirement for M2 to allow for up to 7-years’ experience?

A5: Yes. Please refer to **AMD to RFP 004 EN_FR.pdf**.



Q6: Based on our analysis of the responses to previous questions and considering the amendments, our understanding is that for MT3, the bidder is required to demonstrate experience similar to that of a Needs Analysis and Research Consultant overall, as outlined in the Annex A - Statement of Work, and not exclusively within the TSPS stream 2.7 Needs Analysis and Research Consultant category. Could you please confirm that our understanding is correct? This will facilitate a competitive bid being forwarded.

A6: Canada will accept experience obtained outside of the TSPS supply arrangement tool that demonstrates services provided that are the same or similar to the ones described in section 3.1 of Annex A – Statement of Work.

Q6.1: If our understanding is not correct, and the requirement for MT3 is indeed specific to the TSPS 2.7 Needs Analysis and Research Consultant stream, we request an amendment to the requirement for the number of billable hours required to qualify. Could you please consider revising the requirement slightly to 150 billable hours for the Senior Consultant rather than 200 billable hours? This will facilitate a competitive bid being forwarded.

A6.1: The number of billable hours will remain 200h due to **A6** validating Canada is accepting experience obtained outside of the TSPS Supply arrangement tool.

Q7: Mandatory Criterion MT1 was amended in AMD 4. Can the Crown please confirm that the following interpretation of the change is correct? Vendors may cite individual contracts as short as three (3) months in response to the criterion so long as the cumulative length of all of the contracts being cited is longer than one year (12 months).

A7: Yes, that is correct. The criterion has been amended further for clarity (view **AMD TO RFP 005.pdf**). Vendors may cite a maximum of 4 reference contracts with a minimum of 3 months duration each to demonstrate the criterion. The intent is to demonstrate 1 year in experience using a maximum of 4 contracts.

*(i.e., One contract of 1 year in length demonstrating 3 of the 5 activities will be accepted as would four 3-month contracts demonstrating the 3 out of 5 activities).

Q8: Due to complexity of preparing a response to this solicitation (multiple one-pagers, long-form methodology, and multi-layered corporate criteria required) and the large number of bids currently out to tender, we would like to request a one-week extension to the solicitation closing date to ensure that vendors are able to submit high quality responses that provide the best value to the Crown. This extension would also allow vendors to ask questions beyond today, which is imperative as high-impact questions are still being asked.

A8: The Crown approves the extension. Further, the bid inquiry period has been extended to 4 days before the closing date. Refer to **AMD TO RFP 005.pdf**.



Q9: Mandatory Criterion MT3 required vendors to demonstrate experience providing the services of one Senior and one Junior TSPS 2.7 Needs Analysis and Research Consultant. Due to the fact that clients use varying Supply Arrangements to procure the services of professionals with the same skillsets to perform the same tasks, limiting the pool that vendors can draw from to only those procured through the TSPS Supply Arrangement is unnecessarily limiting. Vendors cannot control the Supply Arrangements their clients utilize; however, they can control the quality of the services they provide and the professionals they contract. With this in mind, we ask that the Crown allow vendors to cite non-TSPS contracts (such as ProServices) to demonstrate the experience required in response to MT3. If this change is not made, we ask that the Crown explain the reasoning for limiting the requirement to only TSPS contracts.

A9: Canada will accept experience obtained outside of the TSPS supply arrangement tool that demonstrates services provided that are the same or similar to the ones described in section 3.1 of Annex A – Statement of Work.



Sollicitation No. 5000075406 - TSPS 2.7 Expert-conseil en analyse des besoins et en recherche (1 x consultant principal et 1 x consultant débutant)

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1: L'État pourrait-il confirmer s'il existe actuellement, ou s'il a existé au cours des 24 derniers mois, une ou plusieurs ressources sous contrat fournissant des services similaires à ceux décrits dans l'appel d'offres ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nom du titulaire et la valeur du contrat.

R1 : Non, ce n'est pas le cas.

Q2 : Les points CT1 et CR5 de l'appel d'offres indiquent que nous devons faire référence à des projets/travaux d'une durée supérieure à un an. Chaque projet référencé doit-il avoir duré un an en soi, ou pouvons-nous fournir de nombreuses références pour des projets plus petits qui, additionnés, équivalent à un an ?

R2 : Chaque projet cité doit donc avoir une durée d'au moins un an pour CT1 (CT1 précise : « *Chaque contrat cité doit avoir été en cours pour une durée minimale d'un an ou plus (à l'exclusion des périodes d'option non exercées)* »). CR5 exige de démontrer une année d'expérience au cours des cinq dernières années en matière de politique de changement climatique. Les soumissionnaires peuvent utiliser plusieurs projets de référence au cours des cinq dernières années qui équivaldraient à une année d'expérience pour démontrer le critère.

Q3 : ECCC est-il prêt à adapter la disposition de l'CT1 pour permettre un regroupement ou une liste de travaux contractuels qui, ensemble, atteignent ou dépassent l'exigence d'un an ?

R3 : ECCC acceptera un certain ajustement de CT1. Veuillez vous référer au document **AMD to RFP 004 EN_FR.pdf**.

Q4 : Pour CR1 et CR2, l'expérience peut-elle être un ensemble d'expériences de conseil et de non-conseil pour le consultant principal, y compris le travail au sein ou pour le compte d'un gouvernement ?

R4 : Oui.

Q5 : L'exigence d'expérience pour CR2 serait plus appropriée si elle était étendue pour correspondre aux 7 ans comme indiqué dans CR4. La plupart des avancées du gouvernement fédéral sur les questions de politique climatique ont eu lieu après 2015. Garantir une expérience et une expertise remontant au moins à 2016 serait plus approprié pour saisir l'engagement pertinent dans ce dossier, y compris le Cadre pancanadien sur le climat. ECCC ajustera-t-il les exigences en matière d'expérience pour CR2 afin de permettre jusqu'à sept ans d'expérience?

R5 : Oui. Veuillez vous référer au document **AMD to RFP 004 EN_FR.pdf**.



Q6 : Sur la base de notre analyse des réponses aux questions précédentes et compte tenu des amendements, nous comprenons que pour CT3, le soumissionnaire doit démontrer une expérience similaire à celle d'un consultant en analyse des besoins et en recherche dans son ensemble, comme indiqué dans l'annexe A – Énoncé des Travaux, et pas exclusivement dans la catégorie des consultants en analyse des besoins et en recherche du volet 2.7 de SPTS. Pourriez-vous confirmer que nous avons bien compris ? Cela facilitera la présentation d'une offre concurrentielle.

R6 : Le Canada acceptera l'expérience acquise en dehors de l'outil d'arrangement en matière d'approvisionnement SPTS qui démontre que les services fournis sont identiques ou similaires à ceux décrits à la section 3.1 de l'annexe A - Énoncé des travaux.

Q6.1 : Si notre compréhension n'est pas correcte, et que l'exigence pour CT3 est en effet spécifique à la filière des consultants en analyse des besoins et en recherche de SPTS 2.7, nous demandons une modification de l'exigence concernant le nombre d'heures facturables requises pour se qualifier. Pourriez-vous envisager de réviser légèrement l'exigence à 150 heures facturables pour le consultant principal au lieu de 200 heures facturables ? Cela facilitera la présentation d'une offre compétitive.

R6.1 : Le nombre d'heures facturables demeurera de 200 heures en raison de la validation par R6 de l'acceptation par le Canada de l'expérience acquise en dehors de l'outil d'arrangement en matière d'approvisionnement de SPTS.

Q7 : Le critère obligatoire CT1 a été modifié dans l'AMD 4. L'État peut-il confirmer que l'interprétation suivante de la modification est correcte ? Les fournisseurs peuvent citer des contrats individuels d'une durée aussi courte que trois (3) mois en réponse au critère, à condition que la durée cumulative de tous les contrats cités soit supérieure à un an (12 mois).

R7 : Oui, c'est exact. Le critère a été modifié pour plus de clarté (voir **AMD TO RFP 005.pdf**). Les fournisseurs peuvent citer un maximum de 4 contrats de référence d'une durée minimale de 3 mois chacun pour démontrer le critère. L'objectif est de démontrer une année d'expérience en utilisant un maximum de 4 contrats.

* (Par exemple, un contrat d'une durée d'un an démontrant 3 des 5 activités sera accepté, de même que quatre contrats de 3 mois démontrant 3 des 5 activités).

Q8 : En raison de la complexité de la préparation d'une réponse à cet appel d'offres (plusieurs pages d'une page, une méthodologie détaillée et des critères d'entreprise à plusieurs niveaux requis) et du grand nombre d'offres actuellement en cours, nous aimerions demander une prolongation d'une semaine de la date de clôture de l'appel d'offres afin de garantir que les fournisseurs puissent soumettre des réponses de haute qualité qui offrent la meilleure valeur à l'État. Cette prolongation permettrait également aux fournisseurs de poser des questions au-



delà de la date d'aujourd'hui, ce qui est impératif puisque des questions à fort impact sont encore posées.

R8 : La couronne approuve la prolongation. De plus, la période de demande de renseignements sur les offres a été prolongée jusqu'à quatre jours avant la date de clôture. Voir **AMD TO RFP 005.pdf**.

Q9 : Le critère obligatoire CT3 exigeait des fournisseurs qu'ils démontrent leur expérience dans la prestation des services d'un consultant principal et d'un consultant subalterne en analyse des besoins et en recherche dans le cadre de SPTS 2.7. Étant donné que les clients ont recours à divers arrangements en matière d'approvisionnement pour obtenir les services de professionnels possédant les mêmes compétences pour effectuer les mêmes tâches, le fait de limiter le bassin dans lequel les fournisseurs peuvent puiser à ceux qui ont été recrutés dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement des SPTS est inutilement restrictif. Les fournisseurs ne peuvent pas contrôler les arrangements en matière d'approvisionnement utilisés par leurs clients, mais ils peuvent contrôler la qualité des services qu'ils fournissent et des professionnels qu'ils engagent. Dans cette optique, nous demandons à l'État d'autoriser les fournisseurs à citer des contrats autres que des SPTS (tels que ProServices) pour démontrer l'expérience requise en réponse à l'avis CT3. Si cette modification n'est pas apportée, nous demandons à l'État d'expliquer la raison pour laquelle il a limité l'exigence aux seuls contrats SPTS.

R9 : Le Canada acceptera l'expérience acquise en dehors de l'outil d'arrangement en matière d'approvisionnement de SPTS qui démontre que les services fournis sont identiques ou semblables à ceux décrits à la section 3.1 de l'annexe A - Énoncé des travaux.